



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3LI120000916

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques

Présentation de la mention

La licence de Mathématiques de l'Université de La Rochelle est une licence disciplinaire destinée à des étudiants de profil scientifique. C'est une licence de type générale, dont la vocation est essentiellement la poursuite d'études dans un parcours long (type master).

Deux parcours spécialisés sont proposés en troisième année. Le parcours Mathématiques a pour objectif de favoriser la poursuite vers les masters dédiés aux métiers de l'enseignement. Quant au parcours Ingénierie-Mathématique, il est plus axé sur les mathématiques appliquées favorisant la poursuite vers des masters dont les débouchés visés sont situés dans les secteurs de l'industrie et des services.

Cette mention Mathématiques s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Catholique d'Enseignement Supérieur (ICES) : l'ICES organise et dispense la formation, tandis que l'ULR assure le contrôle des connaissances et la délivrance des diplômes. Ce partenariat avec l'ICES est clairement exposé dans le dossier.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	51
Nombre d'inscrits en L2	58
Nombre d'inscrits en L3	46
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	15 %
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	
% d'insertion professionnelle	



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Mathématiques est issue de l'ancienne mention Informatique, Mathématiques et Application à l'économie. Cette identification indépendante a l'avantage d'une meilleure lisibilité. La mention est construite selon une architecture progressive, partant d'un semestre 1 généraliste, puis se resserrant autour des compétences fondamentales en analyse et en algèbre, du semestre 2 au semestre 4, pour finalement se spécialiser sur l'un des deux parcours aux semestres 5 et 6. Ces deux derniers semestres se composent encore d'un tronc commun avec quelques UE spécifiques. La cohérence globale du dispositif est claire et la mention s'appuie sur un bilan satisfaisant, notamment concernant la réussite au CAPES.

Le dispositif général d'aide à la réussite mis en place par l'établissement est complété par un dispositif de détection précoce des étudiants en difficulté. Un soutien est alors mis en place pour aider ces étudiants à poursuivre et atteindre leur objectif.

Les cohortes d'étudiants sont très bien suivies. À ceci près que, dans le dossier, l'insertion professionnelle concerne les étudiants de l'ancienne mention et qu'il est difficile d'y retrouver les informations concernant les étudiants correspondants à la mention Mathématiques actuelle.

La gestion de la mention est assurée par une structure limitée à un directeur des études. Des groupes de travail portant sur différentes disciplines (algèbre linéaire, algèbre, analyse, programmation) entretiennent la réflexion sur les contenus pédagogiques. Il paraît souhaitable que le directeur des études puisse être secondé au minimum par des responsables d'année et de parcours.

Globalement, le partenariat avec l'ICES est bien décrit dans le dossier, il semble bien fonctionner et, surtout, en termes de résultats, il apparaît comme efficace pour la réussite des étudiants.

À noter également le bon suivi des étudiants de l'ICES après leur diplôme et la présence d'une équipe de formation comprenant, outre un directeur d'études et un enseignant référent par année, un responsable des relations avec les Écoles d'ingénieurs.

- Points forts :

- Le projet pédagogique est très cohérent.
- Le suivi et l'aide à la réussite sont pertinents.
- Les actions spécifiques à la licence mention Mathématiques du dispositif d'aide à la réussite mis en place à l'ICES (cours ouverts aux lycéens, entretiens de pré-inscription, entretiens obligatoires au cours de la licence).

- Point faible :

- Le pilotage, en dehors du suivi des contenus pédagogiques, repose essentiellement sur le directeur des études.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement



La structure de pilotage pourrait être renforcée au niveau de la mention en composant une équipe constituée au moins de responsables d'année et des responsables de parcours. Des représentants des étudiants et de la scolarité seraient un plus.

Il importera de revoir et d'amender la convention avec l'ICES pour mieux harmoniser les programmes de formations des deux établissements et notamment pour proposer à l'étudiant de l'ICES des enseignements spécifiques en L2 ainsi qu'un choix de parcours de formation les plus adaptés à ses aspirations dans l'optique de la L3 (enseignements disciplinaires diversifiés et plus spécialisés) et lui permettant surtout de mieux formuler un projet de formation et un projet professionnel.